

# **Les forêts du Bassin reçoivent le label « Forêts d'exception »**

Vendredi avait lieu à la maison forestière de Piquey à Lège-Cap-Ferret, la cérémonie de labellisation des forêts domaniales du Bassin d'Arcachon. Elles ont reçu le label « forêt d'exception ». Celui-ci distingue l'excellence de la gestion de ces forêts reconnues pour leur patrimoine unique en termes d'histoire, de paysages, de biodiversité ou de bois de grande valeur.